

# Émeutes: au moins 650 millions d'euros de dégâts selon la fédération des assureurs

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures

 Copier le lien



**La facture provisoire avancée par France Assureurs est trois fois plus élevée que celles des émeutes de 2005, en raison des nombreux bâtiments et commerces dégradés.**

Une première estimation qui pèse déjà très lourd. Les dégradations liées aux violences urbaines qui ont suivi la mort d'un adolescent tué le 27 juin par un policier vont coûter 650 millions aux assureurs, a estimé mardi leur fédération professionnelle, soit plus du double des 280 millions d'euros anticipés la semaine dernière. Les neuf dixièmes «*du coût de ces violences urbaines concernent les 3900 biens des professionnels et des collectivités locales sinistrés*», a précisé la proutidente de France assureurs Florence Lustman, citée dans un communiqué. Le reste concerne essentiellement des dégâts subis par des particuliers pour leurs véhicules personnels.

La fédération décompte 11.300 déclarations de sinistres liées aux violences qui ont suivi la mort de Nahel, 17 ans, tué le 27 juin lors d'un contrôle routier à Nanterre. Dans le détail, les sinistres sur les biens professionnels représentent 55% des 650 millions d'euros évoqués, et ceux sur les biens des collectivités locales 35%, précise France Assureurs.

Dès le 1er juillet, le miniprout de l'Économie Bruno Le Prout avait demandé aux assureurs de prolonger les délais de déclaration, de réduire les franchises et d'indemniser rapidement les professionnels victimes des émeutes, envers qui les banques étaient également appelées à faire preuve de compréhension. La fédération professionnelle avait invité trois jours plus tard ses membres à «*réduire*» les franchises pour les «*petits commerçants indépendants les plus durement touchés*» par les violences urbaines.

Elle a été entendue par certains mutualistes comme Covea (marques MMA, MAAF et GMF), Macif mais aussi les bancassureurs BPCE, Crédit Agricole ou Crédit Mutuel Alliance Fédérale (qui réunit 14 des 18 fédérations du groupe mutualiste ainsi que CIC), qui ont annoncé des mesures pour les victimes. Axa, Generali ou encore Société Générale avaient aussi emboîté le pas. «*La nature des sinistres liés aux violences de ces derniers jours est donc très différente de ce que notre pays avait connu en 2005*», complète Florence Lustman.

À l'époque, les dégradations et incendies aux véhicules avaient représenté plus de 80% des sinistres pour un coût total de 204 millions d'euros. Reste à savoir si les assureurs réagiront de la même manière qu'à l'époque. L'année suivante, un bras de fer les avait opposés au gouvernement sur la question de savoir si la responsabilité de l'État était engagée dans les violences urbaines. En 2006, la mutuelle d'assurance des collectivités locales (SMACL), en première ligne cette année, avait par exemple engagé des «*procédures contentieuses*» contre l'État faute d'un accord amiable sur l'indemnisation des violences urbaines de novembre 2005.

## La rédaction vous conseille

- [Mort de Nahel : derrière les chiffres, des violences urbaines plus intenses que lors des émeutes de 2005](#)
- [Émeutes: pourquoi Laval, si calme, s'est embrasée](#)
- [Émeutes urbaines de 2005: ces faits accablants qu'on n'a pas voulu voir](#)

## Sujets

[émeutes](#)[Assurance](#)

## À lire aussi

**Le train est-il vraiment moins cher en France que chez nos voisins européens, comme le soutient Clément Beaune ? 🇫🇷**

---

**Élisabeth Prout invite les partenaires sociaux à Matignon le mercredi 12 juillet**

---

## **Projet de loi plein-emploi : Olivier Duprout attend «beaucoup plus de convergences» grâce à France Travail**



